

Facture abusive de prévisionelle

Par speranzatony, le 29/01/2011 à 11:47

Bonjour,

j'etais à la recherche de reprendre une entreprise en début d'année , j'ai fait établir un prévisionnelle pour chaque entreprise visitée , aujourd'hui le comptable nous demande de payer une somme pour 8 prévisionnelles etabli alors que au départ il nous a dit que c'etait gratuit de plus aucune affaire n'a donner suite a une signature d'un fond de commerce et aucun document ne nous à été remis de sa part concernant le tarif de ses prestations quel sont nos recours pour se défendre ?

voici mon tel portable (si besoin):06 84 72 02 96

cordialement